



un syndicat  
au service  
des territoires

Vannes, le 5 septembre 2022

REÇU LE

15 SEP. 2022

MAIRIE DE LARMOR-PLAGE

Morbihan énergies

[morbihan-energies.fr](http://morbihan-energies.fr)

27 rue de Luscanen  
CS 32610  
56010 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 62 07 50  
Fax : 02 97 63 68 14  
[contact@morbihan-energies.fr](mailto:contact@morbihan-energies.fr)

• Certifié ISO 50001 - Management de l'énergie •

Monsieur le Maire  
Mairie de Larmor-Plage  
BP 12  
56260 LARMOR-PLAGE

Objet : avis de Morbihan énergies sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Larmor-Plage

Monsieur le Maire,

Par courrier du 7 juillet dernier, vous nous avez transmis votre délibération prescrivant l'arrêté du projet de révision du règlement local de Publicité de votre commune et nous vous en remercions.

Notre analyse s'est concentrée sur les thématiques relevant des compétences du syndicat et le projet n'amène pas de remarque particulière.

Mes services se tiennent néanmoins à votre disposition pour vous accompagner sur les enjeux liés à la transition énergétique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de Morbihan énergies

Jo BROHAN

8

10

1000

1000

10



1000

1000

10

10

10

